

Communiqué de presse du 12 avril 2021

Le Groupe Mutuel remboursera 50 millions, issus des réserves, à ses assurés

Martigny, le 12 avril 2021. Le Groupe Mutuel a décidé de rembourser 50 millions de francs, issus des réserves, en faveur de ses assurés. Le dossier sera déposé cet été afin d'obtenir une validation de l'OFSP en septembre.

«Cette volonté de baisser nos réserves, qui doit encore être approuvée par l'OFSP, s'inscrit dans la continuité du remboursement des 101 millions effectué en 2020. Les réserves sont là pour faire face aux aléas – la période que nous traversons en démontre l'utilité - mais il n'est pas dans notre stratégie de les augmenter inutilement. Nous prenons nos responsabilités au travers d'actes concrets et dans l'intérêt de nos assurés», indique Thomas Boyer, CEO du Groupe Mutuel.

Le débat autour de l'utilisation des réserves des caisses maladies a beaucoup été thématisé ces derniers mois en Suisse. Au-delà des combats politiques, le Groupe Mutuel assume ses responsabilités. «Nous avons simplement envie d'agir. Avec notre volonté de rembourser 151 millions sur 2 ans, nous démontrons par les actes que la loi nous permet déjà de prendre des mesures immédiates pour agir en faveur des assurés», poursuit Thomas Boyer.

La solidité financière du Groupe Mutuel permet d'assurer une stabilité et d'entrevoir l'avenir avec sérénité. «Nos réserves, comme les fonds propres d'une entreprise, sont nécessaires mais pas excessives. Elles correspondent à environ 3 mois de factures envoyées par nos clients», précise le CEO.

Venir en aide à ceux qui souffrent

La crise du Covid-19 que nous subissons tous depuis mars 2020 doit renforcer la solidarité et permettre de trouver de nouvelles solutions. Le Groupe Mutuel a tout mis en place pour assurer un service sans interruption, de qualité, rapide et efficace pour ses clients. Nous avons protégé la santé de nos collaborateurs qui sont le socle du développement futur de l'entreprise. Ces deux principes ont été à la base de toutes nos réflexions durant la crise. «Nous avons mis en place de nombreuses mesures pour venir en aide à ceux qui souffrent. Nous avons été proactifs, à l'écoute et bienveillants. Nous avons placé les valeurs humaines au cœur de notre activité», conclut Thomas Boyer, CEO du Groupe Mutuel.

Personne de contact pour les médias

Loïc Mühlemann, Responsable communication Tél. 058 758 32 49, Mobile 079 797 86 69, <u>Imuehlemann@groupemutuel.ch</u>

Communiqué de presse – 12.04.2021



À propos du Groupe Mutuel

Avec plus de 2700 collaboratrices et collaborateurs répartis dans toute la Suisse, le Groupe Mutuel est au service de 1,3 million de clients individuels et de 25 500 entreprises.

Seul assureur global de Suisse, le Groupe Mutuel se positionne comme le partenaire de référence dans le domaine de la santé et de la prévoyance pour les clients privés et les entreprises. Son chiffre d'affaires dépasse les 5,4 milliards de francs. Grâce à des solutions adaptées à chacun, dans l'assurance de base (LAMal) et les assurances complémentaires (LCA), il figure au 3ème rang des assureurs santé en Suisse. Le Groupe Mutuel propose également une palette de produits complète dans la prévoyance individuelle et les assurances de patrimoine. L'assureur basé à Martigny offre aux entreprises de toutes tailles des solutions pour la perte de gain maladie, l'assurance-accidents (LAA) ainsi que la prévoyance professionnelle (LPP). Dans le domaine des assurances santé pour entreprises, le Groupe Mutuel se situe au 5ème rang national.